



Master Sciences de l'information et des bibliothèques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'information et des bibliothèques. 2010, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB. hceres-02035795

HAL Id: hceres-02035795

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035795>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

Demande n° S3110054940

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Présentation de la mention

La mention « Sciences de l'information et des bibliothèques » s'inscrit dans le cadre d'une école nationale supérieure qui a notamment pour mission de former les conservateurs stagiaires des bibliothèques du secteur public en France. Elle a fortement remanié son ancienne offre en regroupant les cinq spécialités proposées sous une même mention nouvelle (au lieu de trois auparavant) pour une meilleure lisibilité : deux spécialités existantes ont été renommées (« Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique », « Politique des bibliothèques et de la documentation »), une autre a été remaniée et renommée en « Publication numérique », une création de spécialité est demandée en « Archivage numérique ». Seule la spécialité « Culture de l'écrit et l'image » est maintenue en l'état et intègre un parcours professionnel et un parcours « recherche ».

Les cinq spécialités sont majoritairement indifférenciées même si la dimension professionnelle domine dans les contenus pédagogiques. Elles visent à former des professionnels de la documentation, de l'information scientifique, de l'accès au savoir et de l'édition-archivage numérique, quel que soit le secteur d'activité concerné.

Avis condensé

- Avis global :

La réorganisation complète de la mention témoigne d'un important effort de mise en cohérence et de lisibilité de l'offre de formation, tout en tenant compte des enjeux professionnels dans le milieu de la documentation, notamment en ce qui concerne les technologies numériques. Elle s'appuie sur de nombreuses co-habilitations avec d'autres universités lyonnaises mais aussi une parisienne, ce qui témoigne de son ouverture à la fois régionale et nationale et sur des partenariats professionnels forts avec les bibliothèques.

L'adossement à la recherche est présent dans certains enseignements, mais de façon inégale selon les spécialités. Il est, dans l'ensemble, insuffisamment valorisé et intégré dans des formations pourtant fortement liées à la production du savoir. L'équipe pédagogique interne à l'école est importante, elle prend appui sur les universités partenaires et entend se structurer efficacement en différents conseils associant le personnel de direction, les étudiants et les professionnels. Les flux d'étudiants semblent perfectibles en M1 malgré le volume important des candidatures et l'attractivité des nouvelles spécialités numériques reste à confirmer.

- Points forts :

- Un important effort de mise en cohérence et de mutualisation de l'offre, a été fourni.
- L'offre de formation est de portée nationale et n'a pas de réel équivalent en France.
- L'équipe pédagogique s'appuie sur des enseignants-chercheurs de plusieurs universités et sur des professionnels de la documentation de haut niveau.



- Points faibles :
 - Le lien avec la recherche est trop faiblement valorisé.
 - La professionnalisation est insuffisante dans certaines spécialités.
 - Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est quasi-inexistant.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :
 - La formation « à et par » la recherche doit être davantage intégrée et valorisée sur l'ensemble de l'offre de formation, notamment par la mutualisation de cours de méthodologie et la réalisation d'un premier mémoire ou travail de recherche dès le M1.
 - La professionnalisation doit être renforcée dans certaines spécialités, notamment par l'insertion d'un stage en M1 et l'augmentation de travaux pratiques dans les enseignements et dans les examens.
 - Un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle est impérativement à mettre en place afin d'évaluer plus finement l'adéquation de la formation aux besoins du marché, notamment pour la spécialité « Culture de l'écrit et de l'image » aux objectifs professionnels et pédagogiques peu explicités. Les spécialités « Archivage numérique » et « Publication numérique » gagneraient à être réunies comme parcours d'une même spécialité, étant donné les effectifs limités et les métiers visés encore émergents.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention fait le lien entre les métiers visés et la production scientifique en général mais essentiellement à travers le contenu de certains enseignements. Elle ne définit pas d'objectifs scientifiques particuliers, ce qui est surprenant étant donné son adossement à deux laboratoires auxquels sont rattachés plusieurs membres de l'équipe pédagogique et la création prochaine d'un pôle de recherche lié aux thématiques de la mention. Les objectifs professionnels visent à former, à un niveau cadre, aux différents métiers de la documentation, des bibliothèques, de l'édition numérique, de la gestion et transmission de l'information et des savoirs.

De nombreux secteurs sont potentiellement concernés : information professionnelle, fonds patrimoniaux, bibliothèques, archives numériques. Les diplômés seront capables de concevoir, mettre en œuvre et gérer l'exploitation de ces données, fonds et informations pour les rendre accessibles à des publics divers.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

L'offre de formation est sans réel équivalent en France, elle s'inscrit dans le cadre d'une école nationale supérieure spécialisée qui collabore avec d'autres établissements supérieurs lyonnais ou nationaux. Seule l'université de Lyon 3 propose une spécialité « Information et documentation » visant des métiers relativement similaires dans le domaine de la documentation.

L'adossement à la recherche est cohérent et amené à se développer avec la formation prochaine d'un pôle de recherche régional sur la transmission du savoir, de la mémoire et de la culture. L'adossement aux milieux professionnels publics et privés des bibliothèques, de la documentation et de l'archivage, est important. Des accords internationaux ont été signés pour la mobilité étudiante et les stages à l'étranger sont fréquents, sans toutefois qu'il soit donné de chiffres précis permettant d'en évaluer le volume réel.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention s'organise selon deux types de structure : l'une réunissant un tronc commun justifié en M1 et suivi de trois spécialités ayant des contenus de cours spécifiques, mais pas assez mutualisés (« Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique », « Publication numérique » et « Archivage numérique »), les deux autres (« Culture de l'écrit et de l'image » et « Politique des bibliothèques et de la documentation ») fonctionnant sur un modèle tubulaire avec des M1 et M2 spécifiques.



Une offre de l'UE (unité d'enseignement) en formation à distance est en cours de développement pour la formation continue, ce qui pourra être un atout sachant l'expérience reconnue de l'ENSSIB dans ce domaine. Les co-habilitations ou partenariats contractés au niveau de chaque spécialité permettent une répartition équilibrée des responsabilités et renforce la valeur nationale du diplôme. L'absence de stage en M1 surprend pour des diplômes professionnalisants. L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants-chercheurs, conservateurs et professionnels et le pilotage de la formation comprend un conseil de formation qui réfléchira à son évolution dans le temps.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine des étudiants, très majoritairement hors région, prouve l'attractivité nationale des diplômes délivrés dans la mention. Malgré cela, les flux en M1 restent modestes et ne suffiront pas à alimenter les différentes spécialités de M2, à l'exception de la spécialité bénéficiant du vivier des élèves conservateurs. Le recrutement externe sera donc nécessaire en M2 et les universités partenaires pourront y aider. Il manque des informations sur le taux de réussite des étudiants en M1 et M2.

L'équipe pédagogique prend en compte l'avis des étudiants sur les enseignements à chaque fin de semestre, afin d'améliorer la formation, mais aucune enquête suffisamment systématique n'est réalisée sur le devenir des diplômés, ce qui ne permet pas d'évaluer l'adéquation des différentes spécialités avec le milieu professionnel. Pour l'avenir, l'équipe souhaite renforcer l'attractivité du M1, notamment grâce aux nouvelles spécialités orientées sur la publication et l'archivage numérique.

Avis par spécialité

Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique

- Avis :

La spécialité est la seule en France à relever des sciences de l'information et des bibliothèques, ce qui est un atout indéniable sur les plans pédagogique comme scientifique. Malgré cela, les objectifs professionnels semblent plutôt larges, allant des métiers de la documentation, des bibliothèques spécialisées à ceux de la veille et de la gestion des connaissances.

Le contenu des enseignements est à forte dominante technique et théorique, avec un volume très fort de cours magistraux et d'examens écrits, ce qui ne garantit pas une professionnalisation suffisante en M2. La place des intervenants professionnels dans la formation n'est pas précisée et la formation à la recherche est réduite à un mémoire rattaché au stage de M2.

- Points forts :

- La spécialisation exclusive en sciences de l'information et des bibliothèques est unique en France.
- La formation spécialise fortement les étudiants sur les méthodes et outils de gestion de l'information numérique.
- L'accès aux candidats de la formation continue est facilité par un enseignement des deux années du master sur une même année académique.

- Points faibles :

- Les objectifs professionnels sont très larges, sans spécialisation précise sur les différents métiers visés.
- La spécialité offre très peu de travaux dirigés dans sa maquette, notamment en M2, avec une prédominance d'examens écrits sans dimension pratique.
- La formation à la recherche est très peu présente.

- Recommandations pour l'établissement :

- La formation aurait avantage à renforcer la dimension pratique et professionnalisante des enseignements en intégrant davantage de travaux dirigés, d'évaluations sur projets et travaux et un premier stage dès le M1.
- La dimension « recherche » doit également être renforcée avec la préparation d'un mémoire en M2 en liaison avec les problématiques des sciences de l'information et des bibliothèques.
- Enfin, la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique n'est pas assez clairement explicitée dans l'équipe pédagogique.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Culture de l'écrit et de l'image

L'avis a été adressé à l'établissement porteur (Université Lyon 2 - Lumière, dossier n°S3110059352).

Politique des bibliothèques et de la documentation

- Avis :

Cette spécialité s'appuie sur la formation des conservateurs de bibliothèques dont l'ENSSIB a la charge au niveau national et leur permet ainsi d'accéder au grade de master. De manière plus générale, elle vise à former à des fonctions d'encadrement des activités de documentation, d'édition ou de diffusion des savoirs dans différents types de structures. Le programme de la spécialité présente un bon équilibre et une très bonne complémentarité entre



contenus théoriques, pratiques et professionnels. La formation à la recherche prend notamment la forme pertinente d'un mémoire de recherche appliqué à un terrain et sur un sujet intéressant le monde des bibliothèques. La professionnalisation est favorisée par la forte présence des conservateurs dans la formation.

- Points forts :
 - La spécialité s'appuie en grande partie sur une formation unique en France, celle des conservateurs de bibliothèques.
 - La formation offre une très bonne complémentarité entre contenus scientifiques, pratiques et professionnels.
 - Des professionnels de haut niveau sont présents dans l'équipe pédagogique.
- Points faibles :
 - L'absence de stage en M1 ne favorise pas une première professionnalisation des étudiants.
 - L'ouverture à l'international reste limitée.
 - Les conditions d'intégration des candidats issus de la formation continue ne sont pas renseignées.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Il serait souhaitable de proposer un stage dès le M1 pour favoriser la professionnalisation des étudiants et de développer des collaborations internationales dans le cadre de cette spécialité unique en France.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Publication numérique

- Avis :

La spécialité a pour objectif de former les futurs professionnels de la publication, de la communication et de la transmission de l'information, du savoir et de la culture, capables de comprendre les enjeux juridiques, socio-économiques et culturels du secteur de l'édition. L'intérêt principal de la formation réside en sa spécialisation dans l'édition numérique.

Les contenus de la formation sont bien centrés sur les principaux enjeux et outils de la publication numérique afin d'en améliorer la compréhension ; mais la dimension pratique et surtout éditoriale semble peu présente. La formation à la recherche est absente, malgré l'environnement scientifique existant sur ces thématiques dans les deux laboratoires lyonnais et parisiens rattachés à la mention.

- Points forts :
 - La spécialité s'appuie sur un M1 commun avec les spécialités « Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique » et « Archives numériques ».
 - L'approche des enjeux de la publication numérique est pluridisciplinaire.
 - L'analyse des enjeux économiques est approfondie.
- Points faibles :
 - La dimension éditoriale n'est pas abordée.
 - La formation « à et par » la recherche est absente.
 - Il manque des cours davantage techniques et méthodologiques et l'enseignement d'une langue vivante.
- Recommandations pour l'établissement :
 - La formation devrait renforcer l'apprentissage à la fois pratique et méthodologique de mise en œuvre concrète de projets de publication numérique et davantage sensibiliser aux questions éditoriales posées par le numérique en développant des partenariats avec des éditeurs.
 - Le lien avec les travaux de recherche sur le sujet, notamment concernant les problématiques de l'édition scientifique numérique, devrait aussi être davantage intégré dans la formation, ainsi que l'apprentissage d'une langue vivante.
 - Enfin, l'introduction d'un stage dès le M1 serait souhaitable.



- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Archivages numériques

- Avis :

La spécialité vise plus particulièrement à former des professionnels de l'archivage électronique dans les entreprises et collectivités territoriales, capables d'évaluer les enjeux de la numérisation, de l'accès aux collections numériques patrimoniales et de la préservation des données numériques. Elle répond donc à un besoin de formation émergent. Les contenus sont pluridisciplinaires pour couvrir les différents enjeux mobilisés et repose sur un partenariat étroit avec la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui garantit un niveau d'expertise élevé sur le sujet et un lien direct avec des problématiques de terrain. Plusieurs enseignements s'appuient sur l'intervention de professionnels de l'archivage numérique, mais la dimension pratique des enseignements et le lien avec la recherche demeurent plutôt faibles.

- Points forts :
 - Le partenariat étroit avec la BNF et l'implication de nombreux professionnels dans l'équipe pédagogique favorisera la professionnalisation des étudiants.
 - La spécialité offre une bonne complémentarité des contenus pédagogiques.
 - La spécialité forme à une problématique émergente dans l'archivage.
- Points faibles :
 - La dimension pratique et méthodologique des enseignements n'est pas assez présente.
 - Aucun stage n'est prévu en M1.
 - La formation à la recherche est absente en M2, ainsi que l'enseignement d'une langue.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Il faudrait intégrer des enseignements davantage pratiques et méthodologiques, par exemple en gestion de projets d'archivage numérique, pour renforcer la professionnalisation et mieux préparer au stage de M2.
 - Il serait également souhaitable d'intégrer un stage dès le M1 et une formation à la recherche plus approfondie en M2, ainsi que l'apprentissage d'une langue vivante.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B